COLLOQUE SQEP 2026

L'IA en évaluation de programme

L'IA EN ÉVALUATION DE PROGRAMME

IA

2026

THÈME 2026

Intégrer l'intelligence artificielle en évaluation de programme : enjeux, apports et conditions



- Panel 1 – L'IA en évaluation Enjeux théoriques, éthiques et réglementaires
- 3 conférences - L'intelligence artificielle dans les pratiques évaluatives : outils, usages et expériences terrain
- Assemblée générale annuelle
- Panel 2 : Conditions d'intégration de l'IA et développement des compétences évaluatives

FORMAT HYBRIDE

En ligne ou en présentiel à l'ÉNAP Québec

555, boul. Charest Est, Québec

Vendredi
13 novembre 2026
08h00 à 17h30

La Société québécoise d'évaluation de programme tient à remercier et reconnaitre l'apport de nos partenaires et commanditaires dont l'engagement et le soutien rendent possible l'organisation de ce colloque annuel 2026

Partenaire

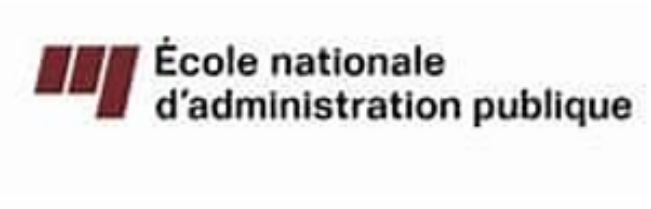

L'École nationale d'administration publique pour permettre la tenue du Colloque 2026 de la SQEP dans ses locaux du campus de Québec.

Commanditaires principaux

Desjardins
Caisse de l'Administration et des Services publics

sogémap
Conseil en gestion de programmes publics

Evametric
Service de consultation en évaluation de programme et recherche sociale appliquée

Mot de la présidente

L'évaluation a toujours eu pour mission d'éclairer la décision et de soutenir l'amélioration de nos actions. Aujourd'hui, l'intelligence artificielle nous offre de nouveaux moyens d'accomplir cette mission, mais elle nous rappelle également l'importance du jugement humain, de l'éthique et du sens critique. À l'heure où les algorithmes peuvent générer des analyses en quelques secondes, notre rôle d'évaluateurs demeure plus essentiel que jamais : poser les bonnes questions, interpréter les résultats avec discernement et veiller à ce que l'innovation demeure au service du bien commun.

Ce colloque est avant tout une invitation à échanger, à partager nos expériences, nos réussites, nos interrogations et parfois même nos hésitations face à ces transformations. Car si l'intelligence artificielle ouvre de nouvelles possibilités, elle nous rappelle également que la qualité d'une évaluation repose toujours sur la réflexion humaine, le dialogue et le jugement éclairé.

Je vous souhaite un colloque inspirant, riche en échanges et porteur d'actions concrètes pour l'avenir de l'évaluation.



Anna Guèye,
Présidente de la SQEP

SQEP | Société québécoise d'évaluation de programme

La Société québécoise d'évaluation de programme (SQEP) a été fondée en octobre 1988 à Québec.

Elle a pour vocation générale de contribuer au développement de l'évaluation et de promouvoir son utilisation dans les organisations publiques et privées ainsi qu'au sein des collectivités en charge de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques publiques.

La SQEP s'efforce de contribuer au développement de l'évaluation de programme, notamment en encourageant la recherche et le développement en évaluation de programme et en constituant un centre de référence, d'action, d'information et de formation pour les intervenants en évaluation de programme au Québec. C'est un lieu de rassemblement, d'échanges et de formation ouvert à tous les acteurs de l'évaluation des secteurs tant public que privé.

Site internet de la SQEP

https://www.sqep.ca/

Conseil d'administration 2025-2026

Présidente	Anna Guèye ÉQ
Vice-présidente Québec	Anna Guèye ÉQ
Vice-président Montréal	Kossi Gumedzoe
Secrétaire	Joey Jacob
Trésorière	Sandrine Wettach
Administrateur	Achille R. Yaméogo
Administrateur	Aref Ben Abdallah
Administratrice	Chantal Mubarure
Administrateur	Christian Doly
Administrateur	François Monnou
Administratrice	Ikram Turki
Administrateur	Jean-Jacques Olivier Mongbo
Coordonnateur administratif	Laval Villeneuve

Structure de la SQEP

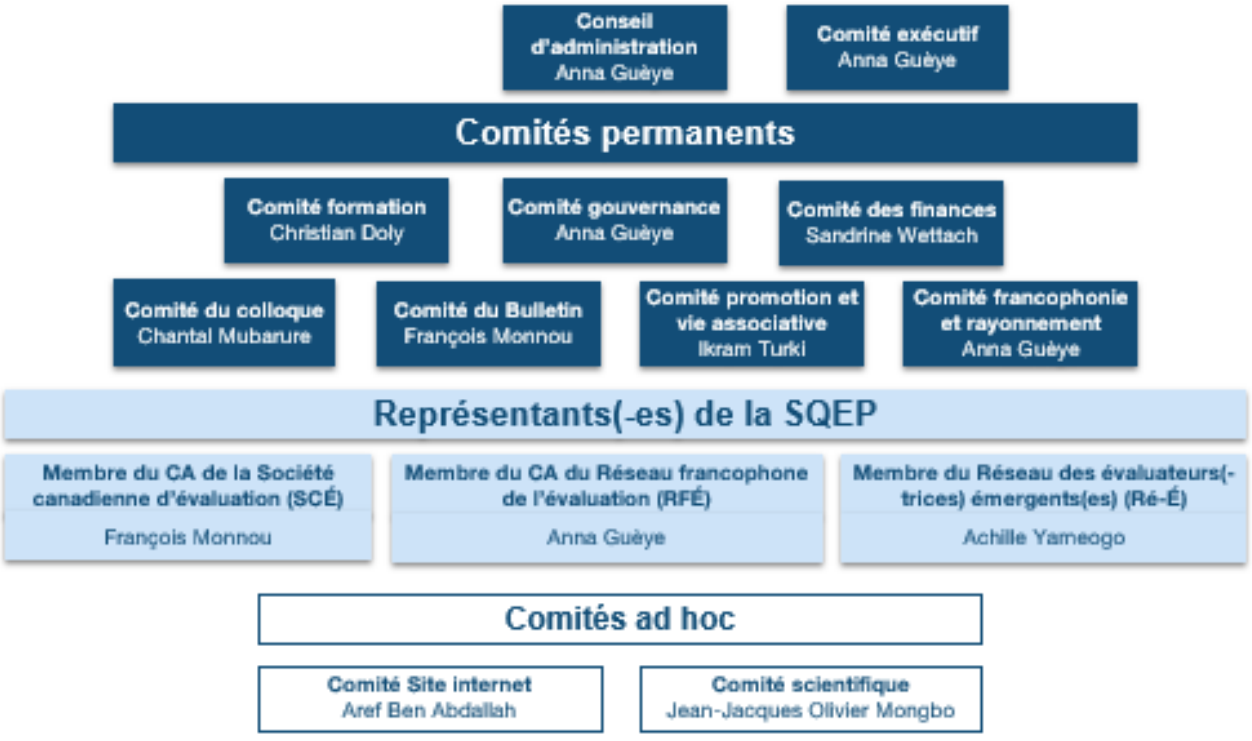

COLLOQUE 2026 – SQEP

Thème central : ***Intégrer l'intelligence artificielle en évaluation de programme : enjeux, apports et conditions***

Programme

8h00 : Accueil - Inscription, café, breuvages et viennoiseries

8h30 : Mot de bienvenue et présentation du thème du Colloque 2026 par **Anna Guèye**, présidente du Conseil d'administration de la SQEP

8h45 : Allocution d'ouverture par **Frédéric Brivot,** directeur de la gouvernance en évaluation et en audit interne, Secrétariat du Conseil du trésor du Québec

- ***L'intelligence artificielle et la transformation des pratiques d'évaluation de programme***

9h00 : Panel 1 – ***L'IA en évaluation Enjeux théoriques, éthiques et réglementaires***

Modérateur **: Joey Jacob,** sociologue et fondateur d'Evametric, secrétaire du conseil d'administration de la SQEP

Présentation des panélistes

- **Alexandre Fortin,** conseiller en évaluation de programme au SCT, il s'intéresse au potentiel de l'IA au sein de l'administration publique. Titulaire d'une maîtrise en administration publique et d'un baccalauréat en économie et politique
- **Yves Francis Odia Ndongo,** expert en évaluation de programmes publics et en méthodes statistiques appliquées, chargé de cours à l'ÉNAP depuis 2015. Titulaire d'un doctorat en administration publique
- **Sandrine Messomo,** commissaire au développement économique pour le Service de développement économique de la ville de Montréal, responsable de l'évaluation et la mesure d'impact. Juriste de formation avec deux maîtrises en droit international des droits de l'homme et juriste d'affaires internationale. Détentrice d'une maîtrise en administration publique à l'ENAP de Montréal.

10h30 : Pause réseautage

11h00 : Conférences **: *L'intelligence artificielle dans les pratiques évaluatives : outils, usages et expériences terrain***

Présentateurs(-trices) :

1) **Charlotte Mines,** analyste de données et responsable du champ de l'IA chez Universalia. Titulaire d'une maîtrise (M.A.) en science politique et développement international de l'Université McGill et d'un baccalauréat (B.A.) du College of William and Mary complétés par une formation spécialisée en politique de l'IA et en applications de l'apprentissage automatique

2) **Antony Marcoux-Gagnon,** évaluateur à la Division de l'évaluation au sein de Logement, Infrastructures et Collectivités Canada (LICC), il expérimente depuis 2023 l'IA générative dans sa pratique, diplômé de l'ENAP en Évaluation de programmes
3) **Sali Sene Ouattara**, fondatrice et directrice générale Yoonir Smart Solution, experte en IA appliquée à la transformation des organisations publiques et à l'aide à la décision, présidente-fondatrice de l'Union des femmes scientifiques de l'Afrique de l'Ouest

12h00 : Pause dîner, réseautage

13h00 : **Assemblée générale annuelle (AGA)**

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Présentation de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 17 octobre 2025
5. Faits saillants du rapport d'activités 2025-2026
6. Sommaire des états financiers et désignation d'un vérificateur ou d'une vérificatrice comptable
7. Élection des membres du conseil d'administration :
   7.1. Élection à la présidence
   7.2. Élection des administrateurs(-trices)
8. Levée de l'assemblée

14h30: Pause réseautage

15h00 : Panel 2 : **Conditions d'intégration de l'IA et développement des compétences *évaluatives***

Modérateur : **N'Diamé Guèye,** chercheur en ingénierie pédagogique et conseiller en pédagogie universitaire à la Faculté de médecine de l'Université Laval

Présentation des panélistes

- **Natacha Gaucher,** conseillère au développement pédagogique des programmes d'études et à la conduite du changement au Service de soutien à l'enseignement de l'Université Laval. Titulaire d'une maîtrise en administration et politiques de l'éducation, elle poursuit un doctorat dans ce domaine à l'Université Laval
- **Camille Besse,** conseiller cadre en architecture d'entreprise au CHU de Québec. Titulaire d'un doctorat sur la prise de décision séquentielle en contexte incertain
- **Marc Guérin,** conseiller en technopédagogie à l'Académie de la transformation numérique (ATN) de l'Université Laval. Titulaire d'une maîtrise en technologie éducative

16H30 : Remise des Prix Reconnaissance et remise d'un prix de présence par notre partenaire principal

16h45 : Mot de la fin (Président ou présidente et présidente sortante)

17h00 à 17h30 : Réception de clôture

Programme détaillé

08h30 Mot de bienvenue et présentation du thème du Colloque 2026

Par Madame **Anna Guèye**, présidente du Conseil d'administration de la SQEP



Madame **Anna Guèye** est évaluatrice accréditée par la Société canadienne de l'évaluation. Elle a été vice-présidente de la SQEP de 2021 à 2024 et est présidente depuis octobre 2024.

Madame Gueye est présidente générale de Services Conseils Gesteval Inc., un consortium international de consultants dont la mission est de contribuer à la gestion et à l'efficacité des pratiques organisationnelles dans une perspective de pilotage et de conduite du changement. Elle est formatrice et chargée d'enseignement en évaluation de programmes, en gestion axée sur les résultats, en gestion du changement et en management stratégique.

Avec une scolarité complète de doctorat en évaluation et planification en éducation, Mme Guèye est doctorante en administration de l'éducation - enseignement supérieur (Université du Québec à Rimouski). Elle est également détentrice d'une maîtrise en gestion de projet – volet évaluation de projet de développement de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) et d'un diplôme de deuxième cycle en évaluation de programme de formation de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

08h45 Allocution d'ouverture

Par Monsieur **Frédéric Brivot,** directeur de la Gouvernance en évaluation et en audit interne, Secrétariat du Conseil du trésor du Québec



Monsieur **Frédéric Brivot** est depuis plusieurs années le directeur de la gouvernance en évaluation et en audit interne, au Secrétariat du Conseil du trésor du Québec. Son équipe établit l'encadrement gouvernemental en matière d'évaluation de programmes et d'audit interne et elle accompagne les ministères et les organismes du Québec dans la mise en œuvre et le développement de ces fonctions.

M. Brivot compte près de 25 années d'expérience, dont la moitié dans la fonction publique québécoise, en particulier au Secrétariat du Conseil du trésor et au ministère des Finances. Il est détenteur d'une maîtrise en Administration publique délivrée par l'École nationale de l'administration publique du Québec. Auparavant, M. Brivot a exercé différentes fonctions dans plusieurs firmes de consultation en gestion, auprès de grandes entreprises privées et d'organisations publiques. Il possède une expertise en matière d'encadrement d'équipes, de coordination de projets complexes, d'évaluation des politiques publiques, de gestion axée sur les résultats et de gestion de la performance.

Le Secrétariat du Conseil du trésor est l'appareil administratif du Conseil du trésor. Il soutient les activités de celui-ci et assiste sa présidente dans l'exercice de ses fonctions ainsi que le gouvernement dans ses responsabilités d'employeur. Il appuie et encadre les ministères et les organismes du secteur public dans la mise en œuvre des orientations gouvernementales en matière de gestion des ressources de l'État ainsi que de performance.

09h00 Panel 1

L'IA en évaluation Enjeux théoriques, éthiques et réglementaires

Modérateur

Monsieur **Joey Jacob,** sociologue et fondateur d'Evametric, secrétaire du conseil d'administration de la SQEP



Joey Jacob accompagne les organisations dans la compréhension des besoins des populations, l'évaluation de leurs interventions et l'amélioration de leurs pratiques. Sociologue et consultant en recherche sociale appliquée, il cumule plus de dix ans d'expérience. Depuis la fondation d'Evametric en 2018, il a réalisé plus de 30 mandats auprès d'organismes publics, municipaux et communautaires, notamment en santé et services sociaux, en jeunesse et en développement des communautés.
Son expertise couvre la conception de cadres d'évaluation, la réalisation de portraits-diagnostics, l'analyse de données qualitatives et quantitatives ainsi que le développement d'indicateurs et d'outils de suivi. Son approche conjugue rigueur méthodologique, compréhension des dynamiques partenariales et accompagnement des équipes. Il aide ainsi les organisations à préciser les résultats recherchés, à tirer des apprentissages de leurs actions et à traduire les constats en décisions concrètes.
Il est titulaire d'une maîtrise en sociologie de l'Université de Montréal, d'un programme court de deuxième cycle en administration publique de l'ENAP et d'une attestation de troisième cycle en analyse et évaluation des services, organisations et systèmes de santé. Il poursuit également des études de deuxième cycle en diagnostic et intervention en organisation à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Panélistes

Monsieur **Alexandre Fortin**, conseiller en évaluation de programme au SCT



Alexandre Fortin est conseiller en évaluation de programme au Secrétariat du Conseil du trésor depuis cinq ans. Il a contribué à faire évoluer le cadre gouvernemental en matière d'évaluation de programme, à élaborer des outils destinés aux ministères et organismes et à leur offrir différentes formes d'accompagnement dans ce domaine. Il a également réalisé des démarches d'évaluation avec son équipe.
Il s'intéresse plus largement au potentiel de l'intelligence artificielle pour transformer les pratiques au sein de l'administration publique, particulièrement en évaluation de programme. Dans le cadre de ses fonctions, il a collaboré avec différents acteurs gouvernementaux sur des travaux liés à la protection des renseignements personnels et à l'éthique, ce qui lui a permis d'approfondir sa compréhension de ces enjeux.
Il est titulaire d'une maîtrise en administration publique et d'un baccalauréat en économie et politique.

Résumé de l'intervention

Dans le cadre des échanges, Alexandre Fortin apportera le point de vue d'un conseiller en évaluation de programme du gouvernement du Québec sur les opportunités et les risques associés à l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans ce domaine. Il abordera notamment les exigences à respecter et les précautions à prendre en matière de sécurité de l'information, de protection des renseignements personnels et d'éthique. Ses interventions s'appuieront également sur un aperçu des pratiques de certaines équipes d'évaluation au sein des ministères et organismes, ainsi que sur un survol de la situation dans d'autres juridictions, afin d'alimenter la discussion sur les conditions d'une utilisation responsable de l'IA dans les travaux d'évaluation.

Monsieur **Yves Francis Odia Ndongo**, expert en évaluation de programmes publics et en méthodes statistiques appliquées, chargé de cours à l'ÉNAP



Yves Francis Odia Ndongo est un expert en évaluation de programmes publics et en méthodes statistiques appliquées. Titulaire d'un doctorat en administration publique, il a travaillé avec diverses institutions gouvernementales au Canada où il a développé et mis en œuvre des méthodologies innovantes pour évaluer l'efficacité des politiques publiques. Il est chargé de cours à l'ÉNAP depuis 2015 où il enseigne l'évaluation économique des programmes et les méthodes d'évaluation d'impact des programmes.

Résumé de l'intervention

Dans le cadre des échanges, Yves Francis Odia apportera le point de vue de l'évaluation d'impact quantitative, qui cherche à établir ce qui se serait produit en l'absence d'un programme. Il soutiendra que l'intelligence artificielle (IA) rend l'estimation plus rapide et plus accessible, mais qu'elle ne remplace pas le devis d'évaluation : la crédibilité d'un effet causal repose toujours sur le choix d'un contrefactuel défendable, que les données seules ne peuvent valider. Il illustrera les apports réels de l'IA, comme l'estimation d'effets différenciés selon les groupes ou l'analyse de grands volumes de textes. Il en abordera aussi les limites : erreurs de mesure non aléatoires, biais hérités des données administratives et contrefactuels « synthétiques » qui ne reflètent pas la réalité. Sur le plan réglementaire, il fera le constat que les cadres actuels évaluent surtout le risque des systèmes d'IA avant leur déploiement, et rarement leur impact par la suite. Il proposera enfin quelques pistes pour que les systèmes d'IA publics soient soumis à la même exigence de preuve que tout autre programme.

Madame **Sandrine Messomo,** commissaire au développement économique pour le Service de développement économique de la ville de Montréal, responsable de l'évaluation et la mesure d'impact



Sandrine Messomo cumule une expertise en gestion de projets, en évaluation de programmes et en développement socioéconomique au sein d'organisations publiques, communautaires, philanthropiques et de coopération internationale. Son parcours l'a amenée à contribuer à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation d'initiatives visant à générer des retombées durables pour les collectivités, tant au Québec qu'à l'international. Au fil de sa carrière, elle a développé une expertise reconnue en évaluation, en mesure d'impact, en planification stratégique et en mobilisation des parties prenantes. Elle s'intéresse particulièrement aux approches permettant d'améliorer la prise de décision publique grâce à une meilleure utilisation des données probantes, tout en favorisant des interventions plus équitables, inclusives et efficaces.

Juriste de formation, elle est titulaire de deux maîtrises en droit obtenues en France, spécialisées en droits de la personne et en droit des affaires internationales. Elle détient également une maîtrise en administration publique de l'École nationale d'administration publique (ENAP), avec une spécialisation en évaluation de programmes.

Madame **Messomo** est actuellement commissaire au développement économique à la **Ville de Montréal**, où elle est responsable de l'évaluation et de l'analyse des retombées des programmes de soutien aux entreprises et au développement économique.

Résumé de l'intervention

Dans le cadre des échanges, Sandrine Messomo apportera le point de vue d'une praticienne municipale de l'évaluation et du développement économique sur les transformations que l'intelligence artificielle (IA) est en train d'introduire dans les pratiques évaluatives. Son intervention portera sur les possibilités offertes par l'IA pour analyser de plus grands volumes de données, accélérer la production de connaissances et soutenir une prise de décision plus agile dans les organisations publiques.

Elle abordera également les défis soulevés par ces technologies, notamment en matière de qualité des données, de biais, de transparence et de gouvernance. S'appuyant sur des exemples issus du milieu municipal et de son expérience en gestion de programmes et d'initiatives de développement économique, elle proposera une réflexion sur les conditions permettant de tirer parti de l'IA tout en préservant la rigueur, le jugement professionnel et les principes fondamentaux de l'évaluation.

11h00 Conférences

L'intelligence artificielle dans les pratiques évaluatives : outils, usages et expériences terrain

Conférence 1

L'intégration responsable de l'IA dans la pratique de l'évaluation : leçons pour les politiques et la pratique

Présentatrice : madame **Charlotte Mines**



Charlotte Mines, Charlotte Mines est analyste de données et responsable du champ de l'IA chez Universalia, où elle pilote l'intégration de l'intelligence artificielle dans les pratiques d'évaluation à l'échelle du portefeuille de développement international de la firme. Elle conçoit des systèmes d'apprentissage automatique, des pipelines de grands modèles de langage (LLM) et des outils d'analyse documentaire assistée par l'IA pour des mandats complexes couvrant plusieurs pays, et a élaboré des protocoles d'éthique de l'IA et de protection des données encadrant l'usage responsable d'outils d'IA infonuagique. Sa boîte à outils technique comprend Python, R, SQL, Power BI et le traitement du langage naturel. Charlotte est titulaire d'une maîtrise (M.A.) en science politique et développement international de l'Université McGill et d'un baccalauréat (B.A.) du College of William and Mary, complétés par une formation spécialisée en politique de l'IA et en applications de l'apprentissage automatique. Elle maîtrise l'anglais, l'espagnol et le français.

Résumé de l'intervention

Les unités d'évaluation intègrent de plus en plus l'intelligence artificielle (IA) à leurs processus de travail, et l'enjeu central n'est plus de savoir s'il faut utiliser l'IA, mais comment le faire de manière responsable. Cette présentation s'appuie sur l'expérience d'Universalia en matière d'accompagnement des fonctions d'évaluation dans l'intégration de l'IA, notamment par l'élaboration de lignes directrices pratiques et éthiquement responsables.

S'appuyant sur une collecte de données participative et à méthodes mixtes, la présentation examine comment les organisations peuvent intégrer l'IA de manière à soutenir, et non à remplacer, le jugement évaluatif expert. Elle analyse comment les choix en matière de gouvernance peuvent contribuer à encadrer un usage approprié de l'IA en évaluation, et propose un cadre décisionnel pratique fondé sur le risque, permettant de distinguer les applications exploratoires à faible risque des usages nécessitant des contrôles plus rigoureux. Elle aborde également des questions politiques concrètes, notamment l'établissement de limites appropriées à l'usage de l'IA, le développement de la littératie en IA au sein des équipes, ainsi que la gestion des risques éthiques liés aux biais, à la transparence et à l'impact environnemental.

Animée par la responsable du champ de l'IA chez Universalia, cette communication met particulièrement l'accent sur la relation entre le prestataire de services et le client, en soulignant comment l'apprentissage partagé, des évaluations réalistes des capacités et des attentes claires favorisent une intégration responsable. En présentant l'IA comme une composante évolutive de la boîte à outils moderne de l'évaluation, la présentation propose des recommandations concrètes et transférables destinées aux praticiens souhaitant innover tout en préservant les valeurs et normes fondamentales.

Conférence 2

Leçons apprises sur l'intégration de l'IA générative dans les processus d'évaluation : étude de cas de l'évaluation du programme Vers un Chez-soi visant à réduire et prévenir l'itinérance

Présentateur : monsieur **Antony Marcoux Gagnon**



Antony Marcoux Gagnon est évaluateur à la Division de l'évaluation au sein de Logement, Infrastructures et Collectivités Canada (LICC). Diplômé de l'ENAP en Évaluation de programmes, il exerce dans le domaine de l'évaluation au sein du gouvernement fédéral depuis près de sept ans, où il a contribué à des évaluations de programmes dans les domaines du développement international, des technologies, de l'itinérance et des infrastructures. Curieux des nouvelles technologies, il expérimente depuis 2023 l'IA générative dans sa pratique, partageant régulièrement outils et leçons apprises au sein de son équipe ainsi que dans des initiatives interministérielles. Évaluateur pragmatique, il s'efforce de mettre la technologie au service des professionnels de l'évaluation. Animé par le partage des connaissances, il a également réalisé plusieurs mandats en Afrique de l'Ouest pour soutenir des organisations publiques dans le développement de leurs systèmes de suivi-évaluation.

Résumé de l'intervention

Chargée d'évaluer le programme fédéral de lutte contre l'itinérance *Vers un chez-soi*, une équipe de Logement, Infrastructure et Collectivités Canada devait livrer ses constatations préliminaires sept mois, alors que la durée totale initiale du projet s'étendait sur deux ans. Pour y parvenir, notamment, elle a intégré l'IA générative à l'ensemble du cycle d'évaluation.

Cette conférence présente les leçons tirées de cette expérimentation, phase par phase : les usages concluants (conception du devis, guides d'entrevue, synthèse des notes et du contenu codé, rédaction),

et les gains mesurés. Elle s'attarde tout autant aux limites : perte de nuance, codage de la revue documentaire infructueux et triangulation fragile, qui ont exigé un retour aux sources de données.

Un constat traverse le parcours : le temps gagné en amont ne disparaît pas totalement, il se déplace en partie. Les participants repartiront avec des pratiques éprouvées et des mises en garde concrètes.

Conférence 3

Quels usages de l'intelligence artificielle renforcent réellement la qualité d'une évaluation, et lesquels relèvent davantage de la démonstration technologique ?

Présentatrice : madame **Sali Sene Ouattara**



Fondatrice et CEO Yoonir Smart Solution, **Sali Sene Ouattara** est experte en intelligence artificielle appliquée à la transformation des organisations publiques et à l'aide à la décision. Ingénieure de formation, elle a exercé pendant plus de quatorze ans dans l'aéronautique sur des systèmes logiciels critiques certifiés (Airbus A350, normes DO-178B/C), avant de consacrer plusieurs années à l'intelligence artificielle et à la transformation numérique des institutions publiques en Afrique de l'Ouest.

Elle accompagne aujourd'hui des administrations, des organisations internationales et des institutions dans l'intégration d'une intelligence artificielle au service de la décision publique, de l'amélioration des politiques publiques et de la souveraineté des données. Ses travaux portent plus particulièrement sur les conditions d'une adoption fiable, éthique et responsable de l'intelligence artificielle dans les organisations.

Présidente-fondatrice de l'Union des Femmes Scientifiques de l'Afrique de l'Ouest (UFSAO), référente IA au Centre Africain de Management et de Perfectionnement des Cadres (CAMPC), elle contribue à la diffusion des connaissances et au renforcement des capacités en intelligence artificielle sur le continent africain. Elle figure parmi les lauréates du Choiseul 100 Africa, classement distinguant les jeunes leaders appelés à jouer un rôle majeur dans le développement économique et institutionnel du continent africain.

Résumé de l'intervention

Cette conférence ne vise pas à présenter une nouvelle solution d'intelligence artificielle, mais à montrer, à partir d'expériences concrètes de terrain, comment les capacités offertes par l'IA peuvent être mobilisées de manière utile, rigoureuse et responsable à chacune des étapes d'une démarche d'évaluation. L'objectif n'est pas d'automatiser le jugement évaluatif, mais d'aider l'évaluateur à produire des conclusions crédibles, utiles et éclairantes pour la décision.

L'intervention part des capacités aujourd'hui offertes par l'IA à l'évaluateur : IA générative, automatisation, informatique décisionnelle et tableaux de bord, assistants de rédaction. Ces fonctions d'assistance sont présentées non pour elles-mêmes, mais pour ce qu'elles permettent réellement de faire.

Elle examine ensuite leurs usages tout au long du cycle de l'évaluation, de la planification à la collecte des données, de l'analyse à l'interprétation, jusqu'à la communication des résultats. À chaque étape, il s'agit de distinguer les usages qui renforcent la rigueur, la crédibilité et l'utilité de l'évaluation de ceux qui relèvent de la seule démonstration technologique.

Le retour d'expérience de terrain met en lumière ce que leur usage réel enseigne : l'importance de la gouvernance des données, la vigilance à l'égard des biais, la place du jugement professionnel et de l'indépendance de l'évaluateur, la robustesse des systèmes dans des contextes variés et la question de la souveraineté des données. Ces exigences, révélées par la pratique, valent pour tout environnement institutionnel.

L'expérience montre que la valeur de l'IA ne réside pas dans les outils eux-mêmes, mais dans les conditions de leur intégration aux pratiques évaluatives. La conférence proposera, en conclusion, quelques repères pour une intégration responsable, au service d'évaluations crédibles et utiles à la décision publique.

Structure de l'intervention

1. Pourquoi l'IA transforme les pratiques évaluatives
   L'IA ne remplace pas la démarche évaluative, elle en soutient les étapes. La conférence ne présente pas une nouvelle solution, mais montre, à partir d'expériences de terrain, comment mobiliser les capacités existantes de l'IA de manière utile, rigoureuse et responsable.
2. Les principales capacités offertes par l'IA aujourd'hui
   Panorama des capacités réellement à la portée de l'évaluateur : IA générative, automatisation, informatique décisionnelle et tableaux de bord, assistants de rédaction. Chacune est présentée par ce qu'elle permet de faire, non par sa sophistication technique.
3. Les usages tout au long du cycle d'évaluation
   Mise en correspondance des méthodes assistées par l'IA avec les étapes du cycle évaluatif : planification, collecte, analyse, interprétation, communication des résultats. À chaque étape, distinction entre les usages qui renforcent la rigueur et la crédibilité et ceux qui n'apportent qu'une plus-value apparente.
4. Ce que les expériences de terrain révèlent
   Retour d'expérience concret. Ce que l'usage réel enseigne : gouvernance et qualité des données, maîtrise des biais, place du jugement professionnel et de l'indépendance de l'évaluateur, robustesse des systèmes dans des contextes variés, souveraineté des données. Les contraintes de terrain rendent visibles des exigences qui concernent toute pratique.
5. Repères pour une intégration responsable
   Synthèse sous forme de repères opérationnels et éthiques. La valeur de l'IA ne réside pas dans les outils, mais dans les conditions de leur intégration aux pratiques évaluatives, au service d'évaluations crédibles et utiles à la décision publique.

13h00 Assemblée générale annuelle

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Présentation de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 17 octobre 2025
5. Faits saillants du rapport d'activités 2025-2026
6. Sommaire des états financiers et désignation d'un vérificateur ou d'une vérificatrice comptable
7. Élection des membres du conseil d'administration
8. Levée de l'assemblée

15h00 Panel 2

Conditions d'intégration de l'IA et développement des compétences évaluatives

Modérateur

Monsieur **N'Diamé Guèye,** chercheur en ingénierie pédagogique et conseiller en pédagogie universitaire à la Faculté de médecine de l'Université Laval



Ndiamé Guèye, Ph.D., est chercheur en ingénierie pédagogique et conseiller en pédagogie universitaire à la Faculté de médecine de l'Université Laval. Il s'intéresse aux usages pédagogiques du numérique et de l'intelligence artificielle, ainsi qu'à leurs effets sur l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation. Son approche invite à développer un usage éclairé, critique et responsable de l'IA, ancré dans les objectifs pédagogiques.

Panélistes

Madame **Natacha Gaucher,** conseillère au développement pédagogique des programmes d'études et à la conduite du changement au Service de soutien à l'enseignement de l'Université Laval. Titulaire d'une maîtrise en administration et politiques de l'éducation, elle poursuit un doctorat dans ce domaine à l'Université Laval



Natacha Gaucher est conseillère au développement pédagogique des programmes d'études et à la conduite du changement au Service de soutien à l'enseignement de l'Université Laval. Forte de plus de vingt ans d'expérience comme professeure et conseillère pédagogique dans le réseau collégial, elle accompagne depuis 2023 les directions et les équipes-programmes universitaires dans l'évolution des programmes et des parcours de formation, notamment dans leurs réflexions sur l'intelligence artificielle. Titulaire d'une maîtrise en administration et politiques de l'éducation, elle poursuit un doctorat dans ce domaine à l'Université Laval, où ses recherches portent sur l'expérience professionnelle des directions de programme d'études universitaires. Elle enseigne également à la maîtrise et au DESS en enseignement collégial et est membre de la Commission de la recherche et de l'enseignement universitaire du Conseil de l'enseignement supérieur.

Résumé de l'intervention

Au-delà de l'adaptation à l'IA : l'équipe-programme comme espace de délibération sur la pertinence et les finalités du programme

L'intégration de l'intelligence artificielle dans les programmes d'études est souvent abordée sous l'angle des compétences visées, des outils à mobiliser ou des pratiques à faire évoluer. Elle invite pourtant à interroger plus largement la pertinence et les finalités du programme. Que voulons-nous permettre aux personnes étudiantes de développer et de devenir dans un monde transformé par l'IA, sur les plans disciplinaire, professionnel, humain et citoyen?

À partir de l'expérience d'accompagnement d'équipes-programmes de l'Université Laval, cette contribution examine les conditions d'une réflexion collective sur ces transformations. La direction ou la personne responsable de programme doit mobiliser et coordonner des actrices et des acteurs aux perspectives et aux rapports à l'IA diversifiés, dans un contexte où le changement ne peut être simplement prescrit.

Les démarches accompagnées montrent que les échanges dépassent rapidement les questions de plagiat, d'outils et d'usages. Elles font émerger des enjeux liés à la littératie, à l'identité professionnelle, à la place de l'humain et au pouvoir d'agir des personnes étudiantes. Les tensions et les résistances

deviennent alors des occasions de mieux comprendre les conceptions du programme et les choix qui se présentent pour son évolution.

La contribution mettra en lumière l'importance d'espaces de dialogue et de délibération permettant de confronter les perspectives, de mettre à profit la diversité des expertises et de construire des orientations partagées. Elle propose ainsi de considérer l'évaluation de programme comme un espace où les équipes peuvent porter un jugement sur la pertinence de leur programme et déterminer collectivement ce qu'elles souhaitent préserver, transformer ou réinventer dans un contexte marqué par l'IA.

Monsieur **Camille Besse,** conseiller cadre en architecture d'entreprise au CHU de Québec. Titulaire d'un doctorat sur la prise de décision séquentielle en contexte incertain



Camille Besse est titulaire d'un doctorat sur la prise de décision séquentielle en contexte incertain et possède plusieurs années d'expérience, tant dans la recherche et l'encadrement d'étudiants que dans l'enseignement. Il se spécialise dans l'accompagnement et le développement de solutions adaptées aux besoins des partenaires universitaires et industriels. Il a été responsable du programme de stages de l'IID au sein du Master professionnel en informatique – Intelligence artificielle depuis sa création et occupe aujourd'hui le poste de conseiller cadre en architecture d'entreprise au CHU de Québec afin de contribuer à la transformation numérique des soins de santé. Il s'intéresse également de près à la sensibilisation aux enjeux éthiques liés à la réutilisation des données, en particulier dans les secteurs industriels et de la santé.

Résumé de l'intervention

Ce que l'IA demande à une organisation publique : Regard de terrain sur l'intégration de l'IA dans un établissement de santé

Au CHU de Québec–Université Laval, l'intégration de l'IA s'inscrit dans un cadre gouvernemental précis : les 12 principes de l'arrêté du ministre de la Cybersécurité et du Numérique, les orientations de Santé Québec et les obligations liées à la protection des renseignements de santé. Ce cadre exige de justifier, de documenter et de mesurer, des gestes familiers aux évaluatrices et aux évaluateurs.

L'intervention propose un angle technique et terrain, tiré de la mise en place d'une gouvernance de l'IA dans l'établissement : politique d'utilisation, procédure d'intégration des projets, recensement des initiatives et évaluation d'un pilote d'IA générative en clinique.

Trois constats

Encadrer les données ouvre la porte à l'essai. L'établissement encadre la nature des données confiées à chaque outil, sans dresser de liste d'outils interdits. Les équipes peuvent ainsi essayer sans danger et déclarer ce qui fonctionne. Un usage caché, lui, échappe à toute évaluation.

Évaluer un outil d'IA expose aux pièges connus de l'évaluation. Absence de mesure de départ, instruments différents d'un groupe à l'autre, données détenues par le fournisseur... Ces conditions se négocient avant le déploiement.

La transparence soutient la crédibilité. La mention de l'usage de l'IA, déjà exigée dans les notes cliniques, pourrait devenir une pratique attendue dans les rapports d'évaluation.

Contribution au panel

L'intervention alimentera la discussion sur les conditions organisationnelles et réglementaires de l'intégration de l'IA, en complément des perspectives pédagogiques et de formation des autres panélistes.

Monsieur **Marc Guérin,** conseiller en technopédagogie à l'Académie de la transformation numérique (ATN) de l'Université Laval. Titulaire d'une maîtrise en technologie éducative



Marc Guérin est conseiller en technopédagogie à l'Académie de la transformation numérique (ATN) de l'Université Laval. Titulaire d'une maîtrise en technologie éducative, il cumule plus de douze ans d'expérience comme conseiller pédagogique à l'Université Laval.

Sa pratique porte sur la conception de dispositifs de formation et sur le déploiement de l'intelligence artificielle générative en contexte organisationnel. Il conçoit et anime des ateliers d'appropriation de l'IA destinés aux personnes en emploi et contribue à la conception de programmes de formation en littératie numérique.

Il anime bénévolement une communauté de pratique sur l'intelligence artificielle en éducation qui réunit plus de 7 700 membres.

Résumé de l'intervention
Piloter l'outil, pas le subir
Ce que la formation des professionnel(le)s à l'IA révèle sur les conditions d'une intégration réussie

Résumé
Intégrer l'IA dans une pratique professionnelle ne se résume pas à donner accès à un outil. L'expérience de formation acquise auprès de personnels universitaires et administratifs, dans le cadre des ateliers d'appropriation de l'IA générative offerts par l'Académie de la transformation numérique de l'Université Laval, fait ressortir des conditions récurrentes, qui distinguent une intégration durable d'un engouement passager.
L'intervention propose trois constats issus de ce terrain, appuyés sur une recension des publications scientifiques de 2026 sur l'évaluation à l'ère de l'IA. Elle les soumet au panel comme pistes de réflexion pour le développement des compétences évaluatives, sans prétendre à une expertise en évaluation de programme.

Trois constats du terrain

1. La compétence à développer n'est pas l'outil, mais le jugement

Les formations qui portent sur les fonctionnalités vieillissent au rythme des mises à jour. Celles qui tiennent portent sur la posture: formuler une demande précise, vérifier ce que l'outil produit, et assumer la responsabilité de ce qu'on en retient. Pour des évaluateurs et évaluatrices, cette posture rejoint une compétence qu'ils possèdent déjà: l'esprit critique face aux sources et aux données.

2. L'intégration réussit quand elle part des outils disponibles et des tâches réelles

L'appropriation progresse lorsque la formation s'appuie sur les outils réellement accessibles dans l'organisation, par exemple l'assistant inclus dans la suite bureautique plutôt qu'une licence que peu de gens détiennent, et sur les tâches concrètes des personnes, travaillées à partir de leurs propres cas. À l'inverse, une démonstration générique suscite l'intérêt, puis peu d'usage.

3. Déléguer à l'IA peut affaiblir les compétences qu'on cherche à développer

La recherche récente, notamment les Perspectives de l'OCDE sur l'éducation numérique 2026, documente un effet de délestage cognitif: l'assistance améliore la performance immédiate sans garantir le maintien des compétences. La question n'est donc pas de savoir s'il faut utiliser l'IA, mais quoi lui

confier, et à quel moment du développement professionnel. Pour la relève en évaluation, l'enjeu est direct: apprendre à analyser avant d'apprendre à déléguer l'analyse.

Contribution au panel

Une formation courte sensibilise; elle ne rend pas compétent. Le développement des compétences en IA suppose de la pratique répétée, de l'accompagnement et des espaces d'échange entre pairs. Cette intervention peut alimenter la discussion du panel sur les conditions organisationnelles à réunir, notamment le choix des outils, la place de la formation continue et le rôle des communautés de pratique, en complément des perspectives propres à l'évaluation de programme qu'apporteront les autres panélistes.

SQEP | Société québécoise d'évaluation de programme

Site internet de la SQEP

Merci à nos partenaires principaux

Desjardins
Caisse de l'Administration et des Services publics

sogémap
Conseil en gestion de programmes publics

Evametric
Service de consultation en évaluation de programme et recherche sociale appliquée